



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 15.03.2024

Visible par le public jusqu'au: 15.03.2027

Numéro de publication: AB02-0000015397

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution

Organisation concernée:

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution

CHE-105.925.472

Rue des Perveuils 2

2074 Marin-Epagnier

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 23-005288

N° d'établissement: 64994641

Pan d'entreprise: Chargement/Transbordement: chargement de véhicules de transport

Personnel: 9 H

Validité: 01.04.2024 – 31.03.2027

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: NE

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).